



ASSOCIATION  
DES ÉTUDIANTS  
MBA-HEC

HEC-MBA  
STUDENTS  
ASSOCIATION



défi RSE | CSR challenge

HEC MONTRÉAL

ricg  
REVUE  
INTERNATIONALE  
DE CAS EN GESTION

ideos  
Pôle en gestion  
des entreprises sociales  
HEC MONTRÉAL

## Concours de rédaction de cas de Responsabilité Sociale d'Entreprise AEMBA HEC Montréal 2021-2022

**Date limite de soumission: 15 octobre 2021 (23:59 EDT)**

---

L'Association étudiante du MBA de HEC Montréal (AEMBA, Association des Étudiants MBA des Hautes Études Commerciales inc.), en collaboration avec le programme MBA de HEC Montréal, Pôle IDEOS (Centre d'impact social)<sup>1</sup> et la Revue Internationale de Cas en Gestion (RICG)<sup>2</sup> organise un concours bilingue de rédaction de cas. Ce concours de rédaction de cas est ouvert à tous les auteurs (y compris les auteurs externes à HEC ainsi que les auteurs non universitaires) dont les cas répondent aux critères décrits ci-dessous.

Le cas gagnant de ce concours sera utilisé pour la 13<sup>ème</sup> édition du Défi sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de l'AEMBA qui aura lieu en mars 2022. Lors de ce concours d'études de cas, des étudiants de MBA des universités du monde entier sont invités à réfléchir et à discuter de questions complexes liées à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Un montant de \$4,000 dollars canadiens sera attribué au cas gagnant. Le prix sera remis lors de la cérémonie de clôture du Défi RSE. S'il est utilisé dans le cadre du défi RSE de l'AEMBA de mars 2022, le deuxième cas recevra également \$2,000 dollars canadiens. Le cas gagnant peut également être soumis directement à la RICG et faire l'objet d'un examen par les pairs. S'il est retenu, des conditions supplémentaires s'appliqueront (par exemple, inclure une note pédagogique complète)<sup>3</sup>.

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les cas qui répondent aux critères suivants sont éligibles pour le concours de rédaction de cas.

1. Les cas ne doivent pas avoir été utilisés précédemment dans un concours de cas, publiés par un centre de cas, publiés dans un journal, ou accessibles au public.
2. Au-delà de la simple description d'une organisation, le cas doit présenter un défi managérial spécifique.
3. Quelle que soit l'organisation, sa taille, son secteur d'activité ou sa région géographique, le défi managérial du cas doit être lié à la responsabilité sociale et environnementale.

---

<sup>1</sup> Le Pôle IDEOS a pour mission de sensibiliser et soutenir la communauté de HEC Montréal, les organisations et les entrepreneurs ainsi que de diffuser les connaissances en mettant l'impact social au cœur de ses actions.

<sup>2</sup> Créée en 2003, la Revue internationale de cas en gestion (IJCSCM) est la seule revue électronique à comité de lecture qui publie des cas en français et en anglais de portée internationale, couvrant tous les domaines de gestion, le tout accompagné de notes pédagogiques détaillées. Les cas rédigés en anglais sont distribués par Harvard Business Publishing, et ceux rédigés en français par CCMP et Ivey Publishing. Le RICG / IJCSCM est une revue publiée par HEC Montréal.

<sup>3</sup> <https://www.hec.ca/centredecas/rica/auteur/index.html>

4. Les cas peuvent être soumis par tout auteur ou groupe d'auteurs (internes ou externes à HEC Montréal).
5. Les cas doivent être écrits en français ou en anglais.
6. Les cas doivent présenter une situation réelle (basée sur des données publiques, des données non publiques non déguisées, ou des données non publiques déguisées). Les cas fictifs ne sont pas admissibles. Les cas doivent être présentés avec l'autorisation de la société présentée dans le cas ou avec une indication que seules des informations publiques ont été utilisées pour élaborer le cas.<sup>4</sup>
7. Les cas doivent avoir un maximum de 12 pages de texte.
8. En soumettant un cas, les auteurs autorisent que – si leur cas remporte ce concours de rédaction de cas – il puisse être utilisé dans le concours RSE 2022 (c'est-à-dire distribué aux participants et aux juges).

## Comment Soumettre Votre Cas

Veillez soumettre les 3 documents suivants à [csr@hecaemba.org](mailto:csr@hecaemba.org) :

1. Votre cas original en .doc ou .docx
2. Votre cas original en .pdf.
3. Une courte lettre d'accompagnement confirmant que votre cas répond à chacun des 8 critères ci-dessus.

## ÉVALUATION

Tous les cas soumis qui répondent aux critères ci-dessus seront évalués par un jury. Le jury comprendra des représentants de la RICG, du Pôle IDEOS, des anciens étudiants du MBA, et des experts travaillant dans l'industrie. Le jury évaluera les dossiers en fonction des critères suivants:

- Conformité du cas avec le thème de la responsabilité sociale et environnementale du Défi RSE.
- Potentiel du cas à susciter des idées, discussions et analyses intéressantes par des étudiants au niveau du MBA.
- Présence d'informations adéquates permettant aux étudiants de développer une solution aux problèmes identifiés sans avoir besoin de consulter des informations externes.
- Qualité de la rédaction du cas (logique, cohérence, structure, flux, etc.) permettant de l'utiliser tel quel (ou avec des modifications mineures) dans le cadre d'un concours international de cas.

*Toutes les décisions prises par le comité de sélection sont finales.*

## DATES IMPORTANTES

**15 octobre 2021 (23:59 EDT) :** Date limite de soumission des cas.

---

<sup>4</sup> Le formulaire d'autorisation d'entreprise du RICG peut être utilisé comme modèle:  
[https://www.hec.ca/centredecas/formulaire/Autorisation\\_de\\_publication\\_RICG.pdf](https://www.hec.ca/centredecas/formulaire/Autorisation_de_publication_RICG.pdf)

**October - décembre 2021:** Sélection des cas par le jury. *Note : les cas non gagnants seront rendus aux auteurs au plus tard le 15 janvier 2021.*

**Décember 2021 – février 2022:** En collaboration avec les auteurs, le cas sélectionné sera édité et traduit selon les besoins pour le préparer pour le concours. Bien que les auteurs ne soient pas tenus de soumettre des notes d'enseignement pour le concours de rédaction de cas, les auteurs du cas gagnant seront encouragés à préparer un document de 2 à 3 pages pour les juges du concours qui devrait inclure un résumé du cas, des conseils pour résoudre le cas, et des exemples généraux de solutions potentielles.

**Mars 2022:** Le cas sélectionné sera utilisé dans le cadre du Défi RSE. Le prix de rédaction de cas sera annoncé lors de la cérémonie de clôture du Défi RSE. Le(s) cas gagnant(s) sera(ont) rendu(s) aux auteurs à la clôture du CSR Challenge HEC 2022.

*Note : Le prix de rédaction de cas ne peut pas être annoncé avant la compétition car les cas utilisés ne peuvent pas être connus à l'avance par les équipes participant au Défi RSE.*

Merci pour votre intérêt ! Veuillez adresser vos questions à [csr@hecaemba.org](mailto:csr@hecaemba.org).